

L'installation conjugale : un rite de passage tourmenté

Patrick ISCHER

Introduction¹

Vivre en couple sous le même toit peut être envisagé comme une atteinte à la liberté individuelle et mettre à mal la recherche d'autonomie et d'indépendance à laquelle se livrent les partenaires qui privilégient un modèle de « relation pure » (GIDDENS A., 1993). Ceci dit, le besoin d'intimité partagé et de vie à deux tendrait à augmenter à mesure que les effets pervers de l'individualisation se font sentir (BECK U., 1986). Ce serait également la quête de sécurité, de stabilité et de reconnaissance qui inviteraient les individus à remettre en cause un fragment de leur liberté individuelle et qui les inciteraient à accepter cette condition finalement largement répandue et primordiale qu'est la vie conjugale (DE SINGLY F., 2000a, 2000b, 2003). Au cours de cette phase décisive, les partenaires s'attelleraient donc à « apaiser l'«anxiété existentielle», qui, d'une manière probablement inévitable, accompagne le sentiment que seules les étroites épaules de chacun supportent l'univers dans lequel il a choisi de vivre. » (BERGER P. et KELLNER H., 1964, p.65)

Au-delà de cette volonté de pallier les potentielles angoisses inhérentes au fait de vivre seul, la mise en ménage du couple, du fait qu'elle marque significativement, socialement et visiblement la formation de celui-ci, consiste en une véritable célébration de l'entrée dans la conjugalité (KAUFMANN J.-C., 1993 ; LEMIEUX D., 2003). Partageant quotidiennement un espace intime, les partenaires intériorisent peu à peu un monde, une réalité, une culture qui leur sont communs en conversant avec celui qui est devenu « l'autre par excellence, le cohabitant le plus proche et le plus marquant de son monde » (BERGER P. et KELLNER H., 1964, p.61). Et ils entretiennent le lien conjugal en échangeant sur des sujets *a priori* banaux (les « ressources sûres » dont parle Ervin GOFFMAN (1988)) dans un espace tangible au sein duquel la relation amoureuse peut se développer et grandir (FAURE-ROUESNEL L., 2004 ; GORMAN-MURRAY A., 2006).

Bien qu'elle paraisse donc toujours attractive, cette étape peut prendre un certain temps et il n'est pas rare que les couples se réservent « un temps d'attente pour se donner les bases matérielles de cette vie à deux ou pour être sûrs de franchir l'étape de la mise en ménage sans mettre en péril un lien conjugal encore neuf et fragile » (LEMIEUX D., 2003, p.68). C'est pourquoi la mise en ménage du couple peut être précédée d'une phase préalable qui peut s'accommoder d'une variété de formes de cohabitation : maintien au domicile parental, habiter seul dans un appartement, colocation excluant ou incluant le ou la partenaire, etc. (BERNIER L., 1996) En outre, certains auteurs ont relevé le fait que l'habitat conjugal n'est pas uniquement un havre de paix au sein duquel règne l'harmonie. CHOMBART DE LAUWE estime ainsi qu'il s'agit d'un lieu « de conflits, de dominances, de rivalités, de revendications, qui sont ressentis dans tous les détails de la vie quotidienne » (CHOMBART DE LAUWE P.H., 1976, p.28). Observations que relaie MILLER lorsqu'il écrit que « [...] the private [is] more a turbulent sea of constant negotiation rather than simply some haven for the self. » (MILLER D., 2001, p.4) En cohabitant, les partenaires peuvent en effet être confrontés à un véritable choc des cultures individuelles (KAUFMANN J.-C., 2007) et être amenés à entamer un processus de remaniement identitaire (ELEB M., 2004).

Nous l'aurons compris, la cohabitation conjugale peut être attrayante – voire indispensable, mais elle recèle son lot de contrariétés. Il n'est de fait pas étonnant qu'elle suscite l'enthousiasme, mais également la crainte chez ceux qui vont se lancer dans cette aventure. L'objectif de cette contribution est de présenter comment cette dernière a concrètement été appréhendée par ceux et celles qui l'ont vécue. Pour ce faire, nous nous appuyons sur des entretiens semi-directifs et approfondis, menés avec quinze couples qui nous ont conté en détail leur mise en ménage².

2 Pour information, nos informateurs ont entre 25 et 40 ans, ils déclarent un revenu mensuel compris entre 2.900 et 11.500 Euros, ils ont tous suivi une formation supérieure, mais ils sont issus de milieux socioculturels hétérogènes et évoluent dans des domaines professionnels variés. Signalons toutefois que ces données ne peuvent en rien être considérées comme des variables explicatives des phénomènes que nous avons observés et que nous relatons ci-après.

1 Cet article est issu d'une thèse de doctorat (ISCHER P., 2015) qui porte, entre autre, sur la construction des goûts en matière d'habitat et la négociation de ces derniers au moment de la mise en ménage du couple.

Des motivations à cohabiter raisonnées

Cette étape n'est pas appréhendée de la même manière par tous et les récits que nous avons entendus donnent à penser que la décision de vivre ensemble découle davantage de questions pragmatiques et d'opportunités que d'une unique réelle volonté. En effet, seules trois personnes rencontrées dans le cadre de notre recherche évoquent explicitement et spontanément le désir de partager avec l'autre un espace de vie ou de se réveiller tous les matins aux côtés de l'être aimé. L'analyse du discours des autres informateurs nous conduit à déceler trois séries de facteurs permettant de comprendre les motivations liées à ce phénomène.

Tout d'abord, l'aspect financier ressort de manière récurrente comme un argument en faveur de la cohabitation. Pourquoi en effet payer chacun un loyer, alors que vivre ensemble permet de faire de substantielles économies ? C'est ainsi en ces termes qu'a raisonné Jérôme : « Au bout d'un moment, je me suis rendu compte que je ne gagnais pas beaucoup, parce que j'étais à 50 %. Je me disais : "Il faut habiter avec quelqu'un, parce que sinon je ne vais pas m'en sortir !" J'aurais pu habiter en colocation, mais j'ai décidé d'habiter avec ma copine, aussi tout simplement pour faire le pas et pour essayer et voir ce que ça donnait. » (Jérôme, 27 ans, géographe)

Ensuite, nombreuses sont les personnes rencontrées qui dormaient plusieurs nuits par semaine chez leur partenaire. Cette envie de partager une intimité, si elle permet de préparer la future cohabitation, ne va cependant pas sans causer quelques désagréments qui peuvent devenir déplaisants avec le temps. Certains en viennent ainsi à ne plus supporter le fait de savoir leurs affaires dispersées dans deux logements. Cette situation peut d'ailleurs devenir d'autant plus insupportable que les deux partenaires ne vivent pas dans la même ville ou que l'un des deux se sent lésé, car il va plus souvent chez l'autre que l'inverse. Un sentiment d'inégalité peut ainsi émerger et accélérer le processus de cohabitation.

Finalement, il arrive que l'envie de se mettre en ménage soit discutée lorsque l'un des deux vit dans un appartement dont le bail arrive à échéance ou dans une colocation qui arrive à terme ou qui ne donne plus satisfaction. Comme l'illustre le verbatim ci-après, les trois arguments ici évoqués peuvent d'ailleurs se cumuler et être énoncés par une même personne : « Je vivais en colocation avec une amie, on était les deux célibataires et on passait beaucoup de temps les deux à la maison. On a rencontré nos copains plus ou moins en même temps et dès ce moment-là, elle n'a plus mis les pieds à la maison. Et vivre avec quelqu'un qui n'est jamais là, pour moi ça n'avait pas de sens, donc j'ai décidé de prendre un appartement toute seule. J'ai commencé un petit peu à chercher, mais très vite je me suis rendu compte qu'on dormait tous les soirs ensemble avec mon copain... donc payer à double alors que j'avais un tout petit revenu, ça n'avait pas vraiment de sens. » (Rachel, 26 ans, graphiste)

Au vu de ce qui précède, nous pouvons avancer que les motivations à vivre ensemble qui relèvent strictement

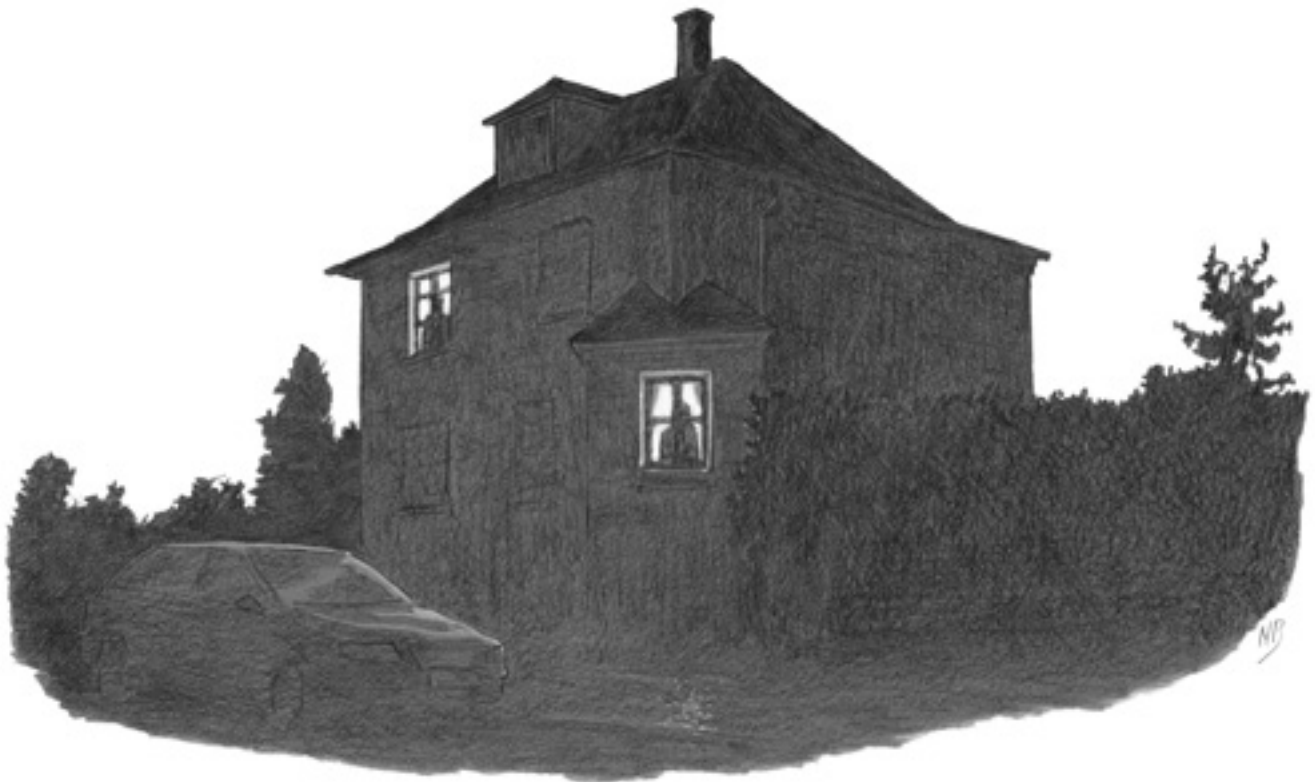
de l'affectif sont largement minoritaires³. Il apparaît en effet que la décision de partager un logement est motivée par des circonstances indépendantes du couple et relève plutôt d'une démarche d'ordre pragmatique et individuelle.

Les craintes de l'invasion et de la perte d'autonomie

Outre un discours autour de leurs motivations, nos informateurs se sont également exprimés au sujet des craintes qui les animaient lorsqu'ils songeaient à cette mise en ménage. Ils sont ainsi la moitié à avouer avoir envisagé ce rite de passage avec une inquiétude plus ou moins intense. La décision s'est par exemple révélée relativement laborieuse pour Jean-Marc (29 ans, assistant de vente) et Sophie (24 ans, assistante marketing). La colocation dans laquelle ils partageaient alors une chambre arrivant à terme, la question de vivre ensemble s'est posée. Si Sophie était enthousiasmée par cette perspective, son partenaire montra davantage de résistance et n'exclut d'ailleurs pas l'idée qu'ils vécussent chacun dans un appartement. Face aux craintes de son compagnon, Sophie suggéra une alternative sans équivoque : soit ils emménageaient ensemble, soit ils rompaient. Ce fut notamment à force d'arguments financiers qu'elle parvint à convaincre Jean-Marc de s'engager dans cette aventure. La perspective de la cohabitation a également failli conduire Cédric (31 ans, sociologue) et Gabriella (29 ans, étudiante dans une haute école pédagogique) à la séparation. C'est en effet après avoir suggéré à sa compagne de prendre un appartement ensemble que Cédric fut saisi d'un doute et qu'il en vint à remettre en question le sens de leur relation. Gabriella ayant déjà entamé les démarches pour résilier son bail, l'attitude de son compagnon l'exaspéra. Elle relate ainsi comment elle a vécu cette situation : « Tu me disais : "Mais pourquoi pas habiter ensemble ?" et je t'ai répondu : "OK, d'accord !" On a commencé à visiter des apparts', mais juste avant d'aller en voir un, tu m'as dit : "Je ne veux plus, c'est catastrophique, je crois que ce n'est pas une bonne idée !" Et moi j'avais déjà résilié le bail de mon appartement pas cher et bien chauffé, donc je t'ai dit : "Mon Coco, soit on se lance, soit c'est fini !" Ça m'a terriblement énervée. » (Gabriella, 29 ans, étudiante dans une haute école pédagogique) Cette brève entrée en matière ne doit toutefois pas laisser croire que tous nous ont conté des scénarios aussi drastiques. L'analyse des propos de ces « dubitatifs », nous invite néanmoins à exposer deux séries de raisons permettant de comprendre ces réticences.

La première renvoie directement à l'espace domestique, à la manière de se l'approprier, de l'investir et le décorer, de le ranger et le nettoyer. Tel craignait de voir son intérieur « se féminiser » avec l'arrivée de sa partenaire et l'a de fait prévenu qu'il ne voulait pas être « submergé de guirlandes lumineuses ». Tel autre, conscient d'être très déterminé dans ses goûts en matière d'habiter et lucide

³ Nous ne nions toutefois pas qu'une telle volonté ne soit déterminante dans cette décision. Si nous en arrivons à prêter des intentions purement rationnelles et intéressées à nos informateurs, c'est peut-être parce que la situation d'entretien, en raison de son caractère somme toute formel, les invite à formuler des justifications de cet ordre.



quant à son besoin de s'affirmer à travers les meubles qu'il possède, savait d'avance qu'il serait plus autoritaire que sa compagne sur les conditions esthétiques de leur habitat et avait peur de se sentir envahi et de devoir accueillir des choses qui lui auraient « écorché les yeux ». Ensuite, deux autres informateurs affirment qu'ils se méfiaient d'une trop forte présence de la famille de leur partenaire dans l'habitat conjugal. L'un déclare qu'il redoutait que sa copine décore le logement avec des photographies de ses parents et de ses grands-parents et l'autre avoue qu'il appréhendait que leur appartement soit aménagé dans le but de répondre aux critères esthétiques des parents de sa compagne. C'est donc une construction commune que cet informateur souhaitait, sans que le jugement de ceux-ci ne vienne la parasiter. La problématique du propre et du rangé est également mentionnée à plusieurs reprises. Déborah avait peur de ne pas parvenir à résoudre durablement les conflits inhérents au rangement : « Je savais qu'il était très maniaque et que moi j'étais très bordélique, donc j'avais assez peur de ce qui pouvait se produire. J'avais l'intuition qu'il fallait que l'un ou l'autre s'adapte plus à la situation. » (Déborah, 30 ans, écrivaine et enseignante) À l'inverse, Fernanda (28 ans, enseignante) redoutait que ses exigences en matière de propreté ne soient trop élevées et que son partenaire ne parvienne à répondre à ses attentes. Si elle reconnaît qu'il a fait des efforts depuis, il n'en demeure pas moins que c'est bien souvent autour de cette thématique que se cristallisent les conflits qui les confrontent.

La deuxième série de facteurs d'inquiétudes liées à la mise en ménage fait directement écho au concept « d'individu individualisé » dont parle François DE SINGLY (2003). Certains envisagent en effet ce projet comme une perte d'autonomie, une atteinte à leur liberté individuelle. L'engagement représente à leurs yeux un sacrifice qu'ils

ne sont prêts à faire que s'ils ont la garantie de préserver des territoires personnels. C'est d'ailleurs dans cette perspective que Cédric, dont il est déjà question ci-dessus, avait tout mis en place pour se protéger et qu'il avait prévu une échappatoire : « Mes craintes, c'était ma peur de m'engager. C'est pour ça, aussi, que j'ai pris un atelier [il s'agit d'un petit logement que le couple partage et qui leur sert de bureau/atelier], qui était conçu à ce moment-là comme [...] un pied-à-terre si on se séparait. Parce que j'ai eu beaucoup de peine à m'engager et vouloir vivre avec l'autre, parce que ça signifiait une perte de liberté. » (Cédric, 31 ans, sociologue) Souhaitant également pallier la crainte de se sentir envahi, Paolo a quant à lui imposé à son partenaire d'avoir un espace qui lui soit propre : « Jamais je n'avais habité en ménage avec quelqu'un et j'avais peur d'être très vite envahi. Mon besoin, c'était d'avoir mon propre espace à moi, c'était la condition. D'avoir un espace qui ne soit que mien. » (Paolo, 27 ans, éducateur spécialisé)

Un dénouement finalement propice

La perspective de s'installer avec son partenaire amoureux n'est pas toujours envisagée de manière sereine et c'est d'ailleurs, nous l'avons vu, en puisant dans un registre d'ordre pragmatique que les uns et les autres énoncent des arguments en sa faveur. Tout se passe comme s'ils craignaient de se sentir à l'étroit dans leur futur logement et, partant, dans leur relation conjugale, et tout porte à croire qu'ils redoutent de créer un lien de dépendance pouvant les conduire à une confusion identitaire. Cependant, si nous avons ici insisté sur les aspects anxigènes que suscite une projection de la vie en couple, force est de relever que la plupart de nos informateurs sont parvenus à braver

les inquiétudes qui les animaient avant la mise en ménage et que celle-ci s'est tout compte fait déroulée, selon leur propos, de manière « douce » ou « naturelle » (l'un d'entre eux avoue d'ailleurs : « J'avais peur que ça restreigne mon espace de liberté, mais c'est pas du tout le cas. »)

Au-delà d'une probable invasion du territoire ou d'une déliquescence de la liberté de l'individu, la cohabitation demeure donc indéniablement un signe du lien et un rituel de confirmation nécessaire (GOFFMAN E., 1973). Vivant au contact de l'autre, les partenaires entament en outre, comme le souligne ELEB, « un véritable travail de réévaluation, de réajustement des valeurs, des habitudes acquises antérieurement, des façons de vivre et de faire [...]. À l'occasion de ce réajustement, le style relationnel, le modus vivendi du couple s'établit. Ce travail de restructuration de chacun conduit donc lentement à se construire comme couple. » (ELEB M., 2004, p.310) Qui plus est, et dans la mesure où certains espaces (voire tous) doivent être partagés, les individus apprennent à vivre avec les contraintes de la cohabitation. Ce faisant, ils s'inscrivent dans le processus de « socialisation par frottement », ce qui les prépare « [...] à deux dimensions importantes pour la vie ensemble : d'abord, le fait d'être sensible aux autres, d'être attentif à ce que ces derniers réclament, d'ajuster quasi automatiquement ses propres prétentions spatiales et temporelles à celles des personnes avec lesquelles [ils vivent] ; ensuite la souplesse identitaire qui autorise chacun à appartenir à un groupe privé sans renoncer pour autant à être soi-même. » (DE SINGLY F., 2000 b, p.21)

En définitive, le défi de concilier liberté individuelle et construction du couple est vraisemblablement d'autant plus délicat que l'espace domestique est cohabité, mais le besoin de sécurité ontologique et les satisfactions tirées de la vie à deux invitent les partenaires à chercher un équilibre entre l'autonomie et la fusion. Ce faisant, ils parviennent à réaliser le tour de force qui consiste à vivre dans le même logement que l'autre – et ainsi créer de la conjugalité – sans mettre à mal leurs envies et leurs besoins respectifs. Il n'empêche que le vivre ensemble est un long apprentissage⁴ et qu'il peut s'agir d'une expérience truffée de mise à l'épreuve que le couple, s'il veut être pérenne, devra affronter en engageant de nombreux processus de négociations et d'adaptation mutuelle.

Dr Patrick ISCHER,
Université de Neuchâtel (Suisse)

4 Comme le confie une informatrice : « J'appréhendais d'habiter avec mon partenaire. Mais d'ailleurs, ça fait six mois et on apprend encore à vivre ensemble. Il n'est pas bordélique, mais c'est vrai que j'ai des exigences vachement plus élevées et je dois toujours relativiser un peu. » (Fernanda, 28 ans, enseignante)

Bibliographie

- BECK U. (1986). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Aubier, Paris, 2001.
- BERGER P., KELLNER H. (1964). « Le mariage et la construction sociale de la réalité », in *Dialogue*, n° 102, pp.6-23.
- BERNIER L. (1996). L'amour aux temps du démariage», in *Sociologie et sociétés*, n° 1, Vol.28, pp.47-61.
- CHOMBART DE LAUWE P.H. (1976). « Appropriation de l'espace et changement social », in KORROSEC-SERFATY P., *L'appropriation de l'espace*, Actes de la IIIème Conférence de Psychologie de l'Espace construit, Ciaco, Louvain-la-Neuve, pp.25-33.
- DE SINGLY F. (2000a). « Sur la crise de la vie conjugale », in MICHAUD Y. *Qu'est-ce que la société ?* Volume 3, Odile Jacob, Paris, pp.481-491.
- DE SINGLY F. (2000b). *Libres ensemble. L'individualisation dans la vie commune*, Pocket, Paris.
- DE SINGLY F. (2003). « Intimité conjugale et intimité personnelle. À la recherche d'un équilibre entre deux exigences dans les sociétés modernes avancées », in *Sociologie et sociétés*, n° 2, Vol.35, pp.79-96.
- ELEB M. (2004). « Le roman du couple et sa scène spatiale », in COLLIGNON B. et STASZAK J.-F., *Espaces domestiques : construire, habiter, représenter*, Bréal, Rosny sous Bois, pp.310-324.
- FAURE-ROUESNEL L. (2004). « "Nos débuts ensemble", Installation résidentielle et entrée dans la conjugalité», in COLLIGNON B. et STASZAK J.-F., *Espaces domestiques : construire, habiter, représenter*, Bréal, Rosny sous Bois, pp.325-340.
- GIDDENS A. (1993). « Identité de soi, transformation de l'intimité et démocratisation de la vie », in AUDET M., BOUCHIKHI H., *Structuration du social et modernité avancée. Autour des travaux d'Anthony Giddens*, Presses de l'Université de Laval, Sainte-Foy, pp.455-477.
- GOFFMAN E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne 1. La présentation de soi*, Les éditions de Minuit, Paris.
- GOFFMAN E. (1988). *Les moments et leurs hommes. Textes recueillis et présentés par Yves Winkin*, Les éditions de Minuit, Paris.
- GORMAN-MURRAY A. (2006). « Gay and lesbian couples at home : identity work in domestic space », in *Home cultures*, 3(2), pp.145-167.
- ISCHER P. (2015). *Les couples face à leur logement : goûts et dégoûts en matière d'habitat*, éditions Alphil, Presses universitaires suisses, Neuchâtel.
- KAUFMANN J.-C. (1993). *Sociologie du couple*, P.U.F., Paris, 2003.
- KAUFMANN J.-C. (2007). *Agacements, les petites guerres du couple*, Armand Colin, Paris.
- LEMIEUX D. (2003). « La formation du couple racontée en Duo » in *Sociologie et sociétés*, n° 2 Vol.35, pp.59-77.